



confcap-capdroits.org

AXE 1 : Les représentation de l'autonomie de vie

Atelier 1.2 : L'autonomie de vie au quotidien : les nécessaires interdépendances

Groupe Capdroits Seine St Denis (Christophe Mugnier, Edeline Delanaud, Christophe Dupont, Nicolas Brouard, Patrick Cournilloux, Jean A.)

L'autonomie de vie : quels accompagnements ?

Le groupe de Saint-Denis s'est engagé dans la démarche Capdroits en 2019. Il se réunit régulièrement afin de mener une enquête sur les questions relatives aux droits des personnes en situation de vulnérabilité et à l'accompagnement vers l'expression de ces droits.

Le groupe est composé de d'« habitants –chercheurs » venant :

- Des Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) de St Denis et Epinay,
- De la Trame, dispositif proposant accueil, orientation et échange pour les personnes en souffrance psychique,
- SAVS, Service d'Accompagnement à la Vie Sociale à Stains.

Et de professionnels de la Trame et du SAVS en tant que « facilitateurs-chercheurs ».

Lors d'une présentation faite au CNAM, nous nous étions efforcés de distinguer la représentation « logement » de celle du « lieu de vie ».

Le logement n'est pas qu'un idéal car dans la précarité, il y a un besoin d'abri, c'est « un truc de mieux que rien ».

Le lieu de vie peut prendre différentes formes : lieu où l'on se sent chez soi, d'où l'on peut faire des projets, un abri. Parfois, lorsqu'on en a besoin, l'hôpital peut prendre cette fonction. « Lieu de vie » sous-entend appropriation, nécessité d'un dialogue avec les autres habitants ou professionnels, une base à partir de laquelle on peut construire.

Bien souvent le choix ou l'absence de choix concernant le lieu de vie est rapporté à ce que l'on nomme autonomie. Le lien est cependant loin d'être évident entre ces deux notions, ainsi pour l'un d'entre nous :

« Ce n'est pas acquis et pas accepté pour moi. Pour moi, je suis loin de l'autonomie. Je fais du théâtre, des activités, mais trouver du boulot ce n'est pas acquis. Partiellement, je suis 40% accompagnement et 60% autonome. Je suis cadré, et avec la personne de la pension de famille je donne 60% d'autonomie. Cela fait 100% de capacité. »

Pour un autre : « J'ai l'autonomie hors administration, mais dans l'administration, j'ai besoin. On ne peut pas vivre seul et c'est en allant dans les lieux que l'on peut commencer à dire. »

Et nous nous retrouvons sur le temps nécessaire pour accepter d'avoir besoin d'aide et pour la demander.

L'autonomie et le lieu de vie, comme base à partir de laquelle formuler et construire autre chose, supposent l'intervention d'un troisième terme : réseau, filière. Nous reprenons la formule de Pascale Molinié : « l'autonomie dépend de la qualité de nos interdépendances ».

Plutôt que parler de désinstitutionalisation, pouvons-nous parler de disposition et de disponibilité des lieux proposant un accompagnement ?

En effet : « l'autonomie c'est un milieu qui n'est pas accessible à tout le monde ! »

Le groupe Capdroits de Saint-Denis propose un dialogue croisé entre les personnes accompagnées et des accompagnants. Ainsi, nos points de vue et expériences se réunissent pour questionner les représentations et le vécu autour de l'habiter et de l'autonomie.

EXTRAITS DES ENTRETIENS CAPDROITS / DEUXIEME QUESTIONNAIRE

« Moi ce que je ressens dans la série de question, c'est la question de la vulnérabilité lié au handicap, et au handicap en général et le choix du logement. Est-ce qu'une personne handicapée, avec des vulnérabilités... Est-ce que parce qu'elle est handicapée, elle est obligée de faire ce qu'on lui dit ? »

« Les personnes handicapées doivent toujours pouvoir choisir avec qui elles doivent vivre. Moi j'ai marqué très d'accord car la personne peut être handicapée et indépendante ».

« il y a eu le moment où j'ai perdu mon père puis la suite ma mère à l'hôpital et après je me suis retrouvé en galère parce qu'il y'avait pas de travail et aussi c'est grâce aux resto du cœur que j'ai pu m'en sortir en travaillant un petit peu chez eux et après retrouver du travail.

- Donc le logement était lié à des aides d'humains autour de toi.

- Oui

- Dans le deuil et la galère il y'avait l'isolement aussi, la solitude .

- Oui je me suis isolé tout seul, je voulais voir personne, je voulais rester tout seul. Et un beau jour les resto du coeur sont venus car j'étais seul : ils ont dit « pourquoi tu restes tout seul, pourquoi tu viens pas nous aider » et après j'ai voulu travailler aux resto du coeur avec plaisir car ils étaient humains et j'ai après j'ai réussi m'en sortir tout seul en retrouvant du travail. »

« C'est toujours la question, c'est de savoir, à l'hôpital si vous rentrez avec un logement et que pour X raisons vous perdez votre logement, ce qui a été mon cas, on vous laissera pas ressortir, parce que si vous êtes en soin, on va pas vous mettre à la rue ».

« Une maison relais, une pension de famille : Vous voulez dire ce que c'est ?

- La pension de famille... c'est surtout dans le social, on donne le logement et c'est surtout euh.... Une aide, une aide accompagnée ».

« Pour moi, j'ai un premier logement mais j'ai pas envie de raconter car après je me suis écroulé. Ecrouter, je me suis laissé aller mais j'ai pas envie de préciser sur ça. Ça c'est personnel parce qu'on m'a aidé pour que je quitte mon premier appartement et j'ai retrouvé un peu d'autonomie. Bon, pas trop, je suis pas un cas très très attentif ».

« Toutes les personnes hébergées par le 115, à la fin de la trêve hivernale, il faut retrouver des foyers et refaire des demandes. Alors quand en plus le foyer de Pantin est passé à Aubervillier et l'association est passé à Coubron. C'est vrai que c'est difficile de faire des trajets alors qu'il y'a déjà un ancrage social ».

« C'est aussi toute la difficulté de connaître les différents types de logement car quand on a besoin d'aide, on sait pas forcément quel aide on a besoin et qu'il faut qu'on connaisse les différentes options. Mais quand on habite chez soi chez sa famille on est pas travailleurs sociaux. Pour quasiment toutes les solutions d'hébergement, y'a un temps d'attente ».

« ... Parce que le médecin psychiatre qui accepte de vous laisser sortir, il sait très bien qu'à la rue, avec votre traitement, vous avez aucune chance de le suivre. Quand on est à la rue, il faut s'occuper la journée, trouver un endroit où dormir. C'est déjà pas facile quand vous avez un toit sur la tête donc quand vous en avez pas... ça ramène des gens à nouveau en hospitalisation. Quand ils vous font sortir, c'est qu'ils espèrent ne pas vous revoir du tout ou de pas vous revoir avant plusieurs mois ou plusieurs années. Après je pensais que ça se passait pas comme ça : de là à dire que le médecin psychiatre à l'hôpital public va vous laisser sortir en sachant que dès demain vous allez être à la rue, ils ne prennent pas ce risque là car vous êtes en rupture de traitement et que ça peut être dangereux pour vous ».

« Après l'idée, c'est de présenter des réflexions, par exemple une réflexion sur la nécessité de l'aide, le logement ça va pas sans des réseaux d'entraide. On peut parler de ça, ou aussi la question du logement en Seine Saint Denis, la question du logement, comme tu l'as bien dit Isabelle, c'est un choix subi plutôt qu'une position active où moi je décide d'avoir un appartement, une maison, un jardin et un balcon ».